

**PROFIL DE BAINNADE— Etang de La Forge de Martigné-Ferchaud**

*Selon la Directive des Eaux de Baignade 2006/7/CE  
et les articles L.1332-3 et L.1332-20 du Code de la Santé Publique*



**DESCRIPTION DU SITE**

Espace de baignade situé sur la commune de Martigné-Ferchaud

Mode d'alimentation: Le Semnon (cours d'eau)

Baignade non surveillée en 2022

Superficie de l'étang: 72 ha

Longueur : 4,7 km

Fond du plan d'eau: sédiments (apport du bassin versant)

Equipements du site: aire de pique-nique, sentier piéton/vtt, toilettes, panneau d'affichage, aire de jeux, camping.

**QUALITE DE L'EAU**

Les analyses de l'eau sont effectuées tout au long de l'été par un laboratoire spécialisé, missionné par l'Agence Régionale de Santé.

• **Classement sanitaire européen de fin de saison :**

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Classement sanitaire européen en fin de saison	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente

	Eau de bonne qualité
	Eau de qualité moyenne
	Eau de Mauvaise qualité

• **Résultats de l'analyse des cyanobactéries de 2016 à 2020 : en nombre de cellules/ml**

	Juin				Juillet				Août				Septembre			
2016	19300	49200	47700	7660	37240	243200	27200	58460	132940	81160	9200	8700		16300		
2017	2063260	2054600	2065200	1005260	2080500	2547800	1498760	1130200	975400	840120	1418600	517700	636860	361000	250220	52180
2018	5600		21060	42920	12660		133200	39500	102720	195400	224480	542900	199660	168360	127880	
2019				9440	175400	392860	145380	177880	143500	25980	4440	2800		7700	23420	
2020		67380		115080		5120		460400	106760	53300	223920	56592	132480	264320	130900	422350

dépassements du seuil de 100 000 cyanobactéries impliquant la fermeture de la baignade lors de la saison estivale.

• **Résultats de l'analyse des cyanobactéries en 2021 : en mm<sup>3</sup>/l**

	Juin				Juillet				Août				Septembre			
2021	2,810	5,320	3,220	1,940	1,020	0,210	1,590	1,50	1,620	0,870	0,400	3,190	0,570	9,460	7,820	32,200

	Pas d'alerte
	Alerte de niveau 1
	Alerte de niveau 2

On remarque à nouveau plusieurs épisodes de dépassement du seuil en bactéries toxigènes ayant entraîné la fermeture de la baignade par arrêté municipal.

## Sources potentielles de pollution : recommandations et gestion pour limiter le risque lié aux cyanobactéries:

- ⇒ Aux abords de l'étang : Information des usagers sur les déjections des animaux, affichage pour les propriétaires de chiens.
- ⇒ Gestion des eaux pluviales : pompe de relevage, récupération des eaux de ruissellement et redirection vers les eaux usées.

A l'échelle du Bassin versant : La commune est représentée par un élu au sein du bureau syndical et du comité syndical du Syndicat intercommunal du Semnon.

Le syndicat Intercommunal du Semnon a pour mission entre autre, la gestion de l'eau par le bassin versant. Aussi, elle identifie les différentes causes de dégradation de l'eau (agricole et non agricole) et met en place des actions visant à améliorer la qualité de l'eau :

- ⇒ Amélioration de la gestion des eaux pluviales grâce au fauchage et ramassage aux abords des routes.
- ⇒ Suppression des traitements par les produits phytosanitaires sur les surfaces communales.

Elle travaille également une campagne de prévention et de sensibilisation :

Après des agriculteurs sur :

- ◇ La réduction des produits phytosanitaires
- ◇ L'optimisation de la fertilisation azotée
- ◇ La lutte contre l'érosion et le ruissellement
- ◇ Les mesures agro-environnementales

Les mesures adoptées depuis 2021 sont les suivantes:

Résultat de la recherche en genres toxigène	Niveau d'alerte	Stratégie de surveillance
Absence ou présence de genres toxigènes en biovolume $\leq 1\text{mm}^3/\text{L}$	Pas d'alerte	► Maintien d'une activité normale
Biovolume de genres toxigènes $> 1\text{mm}^3/\text{L}$ Concentrations en toxines $\leq$ valeurs guides	ALERTE 1	► Maintien d'une activité normale ► Information du public
<b>Présence d'efflorescence et/ou mortalité animale</b>  Ou  Biovolume de genre toxigènes $> 1\text{mm}^3/\text{L}$ <b>Concentrations en toxines <math>&gt;</math> valeurs guides</b>	ALERTE 2	► <b>Interdiction de la baignade</b> ► Restrictions des activités nautiques avec risque de chute ou contact important (paddle, planche à voile, ski nautique, embarcations de voile instables, etc) ► Recommandations de non-consommation de poissons ► Information du public

Fermeture si dépassement d'une des quatre valeurs guides suivantes :

Toxines	Microcystine	Cylindrospermopsine	Anatoxine	Saxitoxine
Seuils (en $\mu\text{g}/\text{L}$ )	0,3	42	Limite de détection	30